

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 16 OCTOBRE 2025



POUR QUE LES ORTHOPHONISTES PUISSENT EXERCER PLEINEMENT LEURS RESPONSABILITÉS AU SERVICE DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DES PATIENTS

À la suite du discours de politique générale du Premier ministre, la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) se réjouit de la nomination de Madame Stéphanie Rist en tant que ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et exprime sa volonté de travailler étroitement avec elle pour renforcer l'accès aux soins et la prévention sur tout le territoire.

Certains blocages persistants freinent l'action des orthophonistes sur le terrain. Qu'ils exercent en libéral, à l'hôpital ou en structure médico-sociale, les orthophonistes se trouvent aujourd'hui confrontés à des obstacles administratifs et réglementaires qui compromettent la continuité des soins et fragilisent l'attractivité de la profession.

Dans le cadre des débats parlementaires à venir, la FNO formule quatre propositions concrètes et pragmatiques :

- Clarifier la doctrine nationale sur les CMP. Aujourd'hui, l'absence de cadre homogène bloque des prises en charge, expose les orthophonistes à des risques d'indus et pénalise les patients. La FNO demande une instruction nationale claire et une évolution législative garantissant un accès effectif aux soins.
- Généraliser l'accès direct aux orthophonistes, mesure de bon sens, plébiscitée par les professionnels comme par les patients, elle permet de fluidifier les parcours de soins — dans la continuité de la loi de 2023 portée par Madame Stéphanie Rist.
- Renforcer la démographie professionnelle, en poursuivant la mise en œuvre de la proposition de loi n°666, que Madame la Ministre a soutenue lors de son adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale et qui attend aujourd'hui d'être inscrite à l'ordre du jour du Sénat.
- Mener un travail spécifique sur l'exercice salarié en orthophonie. La FNO propose qu'un rapport au Parlement dresse un état des lieux du salariat orthophonique et identifie les leviers pour en renforcer l'attractivité. La pénurie d'orthophonistes salariés compromet aujourd'hui la continuité des soins et la qualité du service public.

« Les orthophonistes assument chaque jour leurs responsabilités auprès des patients. Encore faut-il que les conditions d'exercice leur permettent de le faire », déclare Sarah Degiovani, présidente de la FNO.

La FNO appelle donc le Gouvernement à agir rapidement pour permettre aux orthophonistes d'exercer pleinement leurs missions au service du système de santé et de l'accès aux soins pour tous.

Contact presse

Sarah Degiovani - Présidente de la FNO
06 48 13 46 39

Niels Lagrange - Délégué général de la FNO
07 60 10 22 61